



DEMANDE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

Administration Générale
Service Affaires générales

Terrasse

1^{ère} demande

Renouvellement

Étalage

Type :

① RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ÉTABLISSEMENT/SOCIÉTÉ/ASSOCIATION

Nom de l'établissement/société/association

Adresse :

Tél. :

N° Siret :

Type d'activité :

② RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE DEMANDEUR

Nom et prénom :

Qualité :

Adresse :

Tél. :

Courriel :

③ PERSONNE CHARGÉE D'ACQUITTER LA REDEVANCE (si différente du demandeur)

Nom et prénom :

Qualité :

Adresse :

Tél. :

④ CARACTÉRISTIQUES DE L'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC¹

Localisation :

Surface/Longueur demandée :

Surface intérieure du bâtiment :

Horaires d'exploitation² :

Observations :

⑤ DESCRIPTIF DU MOBILIER POUR LES DEMANDES DE TERRASSE

Type matériel	Nombre	Type de matériau (bois, plastique ...)	Couleur
Tables			
Chaises			
Parasols			
Jardinières			
Chevalets			
Porte-menus			
Autres :			
Autres :			
Autres :			

1 Joindre **impérativement** un schéma détaillant l'installation sur le domaine public

2 Pour rappel, l'occupation du domaine public n'est autorisée que de 7 heures à 2 heures du matin (arrêté préfectoral), heure à laquelle le domaine public doit être entièrement libéré.

⑥ PIÈCES À JOINDRE À LA DEMANDE

- un plan/schéma de l'installation sur le domaine public,
- une copie recto-verso de la carte nationale d'identité,
- une copie de l'inscription au registre du commerce et des sociétés de moins de trois mois et/ou copie de la licence,
- une copie de l'assurance en responsabilité civile de l'établissement.
- assurance du véhicule (vente ambulante)

Ce document constitue une demande et ne saurait, en aucun cas, valoir autorisation tacite. Le demandeur atteste avoir pris connaissance du règlement d'occupation du domaine public et entend en appliquer les dispositions.

*Il est strictement interdit de modifier le sol du domaine public ou d'y fixer quoique ce soit à l'occasion de l'installation d'une terrasse de plein air. **La présente autorisation n'ouvre aucun droit au titre de l'urbanisme.***

Fait le

À

Signature et cachet

Tarifs applicables à partir du 1^{er} janvier 2016

Délibération n° 2015-12-121 du Conseil municipal du 8 décembre 2015

Activités	Tarifs 2016
COMMERCES	
Terrasses ouvertes Tarif annuel au mètre carré sans prorata	76,26 €
Terrasses fermées Tarif annuel au mètre carré sans prorata	86,36 €
Chevalet publicitaire (non ancré au sol, d'une dimension maximale de 1m ²) Tarif annuel	50,50 €
Rôtissoire Tarif annuel unitaire.	70,70 €
Place de taxi (tarif par semaine)	101,00 €
Vente au déballage (le mètre linéaire)	13,13 €

Mairie de Voisins le Bretonneux
Service Affaires générales
Tél. : 01 30 48 58 70
www.voisins78.fr
votre.courriel@voisins78.fr